



Section Internationale Portugaise
de la Cité Montaigne à Paris
Célia Pires Pereira
Thomas Cailliez
Carlos de Abreu (Coordinateur)

En quoi consiste une Section Internationale Portugaise

Avoir un excellent niveau en langues est aujourd'hui un atout non négligeable, d'où l'importance donnée aux sections internationales dans le système éducatif français. Les sections internationales offrent un enseignement linguistique et culturel de grande qualité, permettent la construction de compétences bilingues et ouvrent ainsi les élèves au monde et à l'interculturalité.

Les sections internationales procèdent, naturellement, d'accords et de protocoles binationaux, ce qui leur confère une pérennité institutionnelle, une stabilité pédagogique et une visibilité assurément souhaitable. Encadrées et coordonnées par les deux pays, le Portugal et la France, elles sont soumises à des programmes scolaires officiels et communs (de la classe de 6ème à la classe de Terminale), dans quatre domaines précis : la langue, la littérature, l'histoire et la géographie.

Les élèves inscrits dans les sections internationales ont un emploi du temps plus chargé, puisqu'un enseignement de langue/littérature (4 h) et d'histoire/géographie (2 h au collège et 3 h au lycée) s'ajoute à l'horaire normal de leur classe. Cela étant, les cours spécifiques sont intégrés dans les plages horaires habituelles et communes de l'établissement, de manière à apporter la plus grande souplesse possible au fonctionnement des sections internationales.

1. Section Internationale Portugaise – Rappel Historique

- **Création en 1985/86** d'une Section Bilingue Franco-Portugaise, avec certaines caractéristiques déjà d'une Section Internationale :

Objectifs : Un enseignement de qualité et une spécificité portugaise quant aux contenus des programmes d'Histoire et de Littérature.

- **En 2000** : Transformation de la Section Bilingue en Section Internationale et alignement de fait et de droit sur les autres Sections Internationales.



2. Sur la dynamique des SI portugaises

- Ce sont des sections à programmes spécifiques qui proposent aux élèves initiés à la langue et aux cultures lusophones, venus d'horizons les plus variés, avec un bon dossier scolaire, une option internationale du DNB ainsi qu'une Option Internationale du Baccalauréat (**O.I.B**). C'est-à-dire un enseignement exigeant et intensif, à forte composante littéraire, qui conduit à des épreuves bénéficiant de **coefficients élevés : 30, soit 15 en littérature (10 pour l'épreuve écrite et 5 pour l'épreuve orale) et autant pour l'Histoire-Géographie.**



3. Les effectifs :

- Nous avons en moyenne entre **105 et 110 élèves** (15 pour chaque niveau du collège et 17 au lycée, maximum)
- globalement, 65% des élèves sont d'origine portugaise (plus ou moins lointaine : couples mixtes, enfants nés au Portugal ou en France, etc.)
- 35% d'entre eux sont d'origine brésilienne (et des autres pays lusophones), ou issus de familles françaises ayant séjourné dans un pays lusophone et souhaitant développer leur expérience et leurs acquis en portugais.

De ce fait, les candidatures reflètent des parcours très variés.

Soulignons, le rôle fondamental dans le recrutement en 6^{ème}, de l'Enseignement International de Langue Étrangère (l'EILE), qui initie et forme en portugais, au niveau de l'école primaire, la grande masse des élèves qui intègrent notre Section Internationale : c'est dans ce cadre qu'opèrent les professeurs du primaire, sous la tutelle de l'Institut Camões (et donc du Ministère des Affaires Étrangères Portugais).

4. Sur les résultats aux examens du Bac, option OIB :

- Quasiment 100% de réussite, depuis la création de la section.
- Ces 15 dernières années, **4 élèves** primés au Concours Général de Portugais et **6** ayant obtenu un accessit à ce même concours
- À titre d'illustration, en **2019**, sur 14 élèves ayant passé le bac, **2** mentions TB ; **4** B et **4** AB

5. Sur le devenir Post-bac :

- Une grande majorité des élèves intègrent les meilleures prépas du secteur (citons, pour les 5 dernières années : 3 à Saint Louis, 1 à Louis Le Grand, 2 à Fénelon, etc.)
- 1 à 3 élèves sont admis, chaque année, à Sciences Po Bordeaux, dans le cadre de la filière franco-portugaise
- certains élèves s'inscrivent dans les cursus universitaires au Portugal

6. Activités pédagogiques diversifiées

- Sorties pédagogiques variées
- Voyages scolaires au Portugal
- Fête de fin d'année de la Section
- Fête « Junina » et autres activités organisées par l'APESIP (l'Association des Parents d'Elèves de la Section Internationale Portugaise)

- Nous recevons régulièrement

- > des écrivains, portugais ou brésiliens (José Eduardo Agualusa, Ana Maria Machado)
- > des musiciens ou artistes (Gisela João, Francisco Fanhais, Tunas académicas, Nuno Saraiva)
- > des personnalités, dont plusieurs Ambassadeurs du Portugal, le 1^{er} Ministre portugais en 2009, le Maire de Lisbonne en 2014 (et actuel 1^{er} Ministre du Portugal), un groupe franco-portugais de députés en 2015, le ministre des Affaires Etrangères portugais en 2017 et le colonel António Rosado da Luz (militaire qui participa à la Révolution du 25 avril de 1974, qui mit fin à 48 ans de dictature). **Voir les photos des dernières diapositives du diaporama.**

Affectation dans les formations à recrutement particulier (tous niveaux)

Déposer en ligne un dossier de candidature en cursus spécifique¹

9 étapes simples :

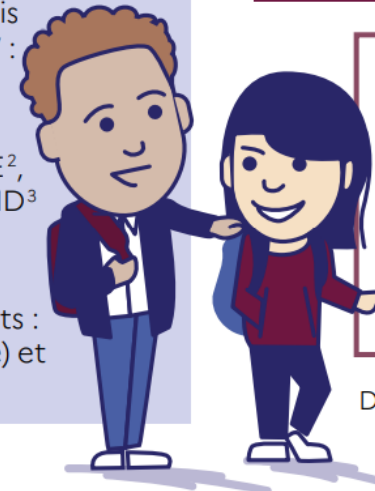
- 1 - Je renseigne mes informations
- 2 - Je choisis mes cursus
- 3 - Je saisis les formations et les établissements souhaités **jusqu'à 10 vœux**, j'indique également les langues vivantes et les enseignements de spécialité demandés
- 4 - Je classe mes vœux par ordre de préférence
- 5 - Je dépose les pièces demandées pour compléter ma demande
- 6 - Je saisis mes notes à partir de mes bulletins scolaires (pour une candidature en lycée seulement)
- 7 - Je réponds aux questions
- 8 - Je vérifie, finalise, transmets ma demande et reçois un récapitulatif
- 9 - Attention, je n'oublie pas de faire mes démarches AFFELNET en parallèle de ce dépôt de candidature (demande de dérogation pour l'entrée en 6^e et saisie des vœux dans le téléservice « Affectation post-3^e » pour l'entrée en 2^{de})

Une fois ma demande transmise, je reçois automatiquement par courriel un accusé de réception.

Les inscriptions en Section Internationale sont ouvertes de la 6^{ème} à la Terminale

Calendrier de la campagne de candidature sur la plateforme

- Ouverture : **8 février 2021**
- Fermeture tous cursus et pour les candidatures Louis Le Grand et Henri IV : **2 avril 2021**
- Fermeture pour les candidatures CHASE², double cursus, S2TMD³ (collège et lycée) : **30 avril 2021**
- Parution des résultats : **15 juin 2021** (collège) et **30 juin 2021** (lycée)



L'ensemble de la procédure se déroule sur votre espace personnel. Si vous n'en avez pas, il vous sera demandé d'en créer un pour compléter votre première demande.

Vous souhaitez déposer un dossier de candidature en cursus spécifique ?

Rendez-vous sur : <http://www.ac-paris.fr/parents-elevés> ("Déposer en ligne un dossier d'affectation ou de candidature en cursus spécifique")

Des interlocuteurs sont à votre écoute afin de vous accompagner et vous aider dans cette démarche numérique, à l'école, au collège, au lycée.

¹ Parcours artistiques (musique/danse/théâtre), parcours sportifs d'excellence, sections internationales, orientales, binationales, lycées Henri IV et Louis Le Grand

² Classes à horaires aménagés sportifs d'excellence

³ Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

Principes de recrutement – SI Collège/ Lycée

- Il est possible de formuler **plusieurs vœux** pour un même type de cursus. Ils seront classés par le candidat sur la plate-forme. Pour l'entrée en Seconde, les vœux portés sur des cursus spécifiques doivent être classés **en tête de liste dans Affelnet**.
- **L'établissement de vœu 1 instruit et évalue la candidature**, au regard des éléments du barème académique :

Critères d'évaluation de la candidature		Barème
Étude du dossier de candidature		Note sur 20
Test écrit		Note sur 20
Test oral	Vérification du niveau de langue de l'élève	Note sur 10
	Appréciation de la motivation du candidat	Note sur 10
Total général		Note sur 60

= Toutes les notes de l'élève seront saisies par le chef d'établissement dans l'espace dédié de la plateforme. **Une fiche d'évaluation du dossier reprenant l'ensemble des éléments d'appréciation du dossier sera complétée par l'établissement** : elle permettra d'apporter des éléments opposables en cas de recours. L'ensemble de ces fiches devra être apporté lors de la commission académique.

- Tous les candidats, y compris les élèves issus des sections internationales d'écoles élémentaires ou de collège, sont soumis à la même procédure d'admission, pour l'entrée en 6^{ème} ou en Seconde : examen du dossier de candidature + tests oraux et écrits
- **A l'entrée en 6^{ème}, toutes les demandes en SI font l'objet d'une demande de dérogation**, même lorsque le cursus demandé est implanté dans le collège de secteur. Les élèves de 6^{ème} et Seconde sont affectés selon le calendrier régissant la procédure Affelnet. Les affectations sur les autres niveaux s'effectuent sur la base des places vacantes indiquées par les établissements en amont de la commission, elles sont saisies dès la fin des commissions.

Calendrier prévisionnel – Affectation en SI et SELO/ Collège

Lundi 8 février 2021	Début de dépôt des dossiers de candidature sur la plateforme
Lundi 15 mars 2021	Date de début de la campagne académique de dérogations 2021
Vendredi 2 avril 2021	Date limite de dépôt des dossiers de candidature en ligne sur la plateforme
Mercredi 7 avril 2021	Fin de la campagne académique de dérogation 2021
Les 5 et 6 mai 2021	Tests écrits de SI selon la langue de la section
Du 6 au 17 mai 2021	Tests oraux de SI selon la langue de la section
Mardi 25 mai 2021 au soir	Clôture du traitement des dossiers dans la plateforme par les Chefs d'établissements concernés et début du travail de la DVE pour préparer la commission
Mardi 8 juin 2021	Commission préparatoire à l'affectation
Du 8 au 11 juin 2021	Edition et envoi par la DVE, par l'intermédiaire de la plateforme, des lettres de refus aux familles des élèves non admis suite à la commission académique
Mardi 15 juin 2021	Résultat des affectations consultables sur le site internet académique par les familles (www.ac-paris.fr) et sur leur espace personnel sécurisé

Calendrier prévisionnel – Affectation en SI, SELO et Binationale/ Lycée

Lundi 8 février 2021	Début de dépôt des dossiers de candidature sur la plateforme
Vendredi 2 avril 2021	Date limite de dépôt des dossiers de candidature en ligne sur la plateforme
5-6 mai 2021	Tests écrits de SI selon la langue de la section
10 au 31 mai 2021	Période de saisie des vœux dans AFFELNET-LYCEE/ Téléservice Affectation
Mardi 25 mai 2021 au soir	Clôture du traitement des dossiers dans la plateforme par les Chefs d'établissements concernés et début du travail de la DVE pour préparer la commission
Mardi 8 juin 2021	Commission préparatoire à l'affectation
Du 8 au 11 juin 2021	Envoi par la DVE des lettres aux familles des élèves non admis suite à la commission académique
Mercredi 30 juin 2021	Résultat des affectations consultables sur le téléservice pour le niveau 2 ^{nde} et le site internet académique par les familles (www.ac-paris.fr) pour tous les niveaux sollicités

Avant de formuler leur demande sur la plateforme, les familles se munissent des documents suivants, qui seront à déposer dans l'espace dédié :

- Copies des bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année 2020-2021 ;
- Copies des bulletins scolaires de l'année 2019-2020 ;
- Copie du livret de famille ou acte de naissance de l'élève ;
- Deux justificatifs de domicile de moins de trois mois parmi cette liste : dernier avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu ou dernier avis d'imposition, titre de propriété ou contrat de bail en cours de validité, attestation CAF, attestation de sécurité sociale, attestation d'assurance logement ;
- Copies de pièces fixant le lieu de résidence de l'enfant en cas de divorce ou séparation : jugement de divorce ou lettre manuscrite signée conjointement par les deux parents avec copie de leur pièce d'identité respective.

Test écrit : le 5 mai 2021

Section portugaise	5 mai 2021	13h30
---------------------------	------------	-------

Teste oral : en principe, le 5 mai, après l'épreuve écrite.

Rappel des grandes étapes des opérations

Opérations à prévoir	Modalités	Calendrier
Élaboration des tests en concertation avec l'inspection pédagogique de la langue concernée	1. Communication par les IA-IPR aux professeurs des modalités d'évaluation. Demande aux professeurs de chaque section de faire une proposition de test par niveau ; 2. Réunion d'harmonisation pour arrêter les tests définitifs et établir les barèmes de correction; 3. Transmission des sujets aux établissements.	Réunions d'harmonisation IA-IPR / Professeurs : fin mars-début avril 2021
Étude de la candidature	Les établissements examinent les candidatures reçues et attribuent une note sur 20 appréciant la pertinence de la candidature au regard des critères définis par les textes réglementaires pour l'admission en section internationale de collège et de lycée. Cette 1 ^{ère} note doit être saisie dans la plateforme.	À partir du 3 avril 2021
Passation des tests	Les candidats passent les tests dans l'établissement qui possède la section, ou dans le centre commun arrêté, ou dans l'établissement de leur premier vœu pour les langues avec plusieurs sections. Le test oral prend en compte, d'une part le niveau de langue, l'aisance, les connaissances culturelles et, d'autre part, la motivation des candidats. Les élèves non francophones passeront le test du CASNAV dans l'établissement où ils passent le test écrit et le test oral. Il en va de même du test requis pour les candidats précédemment scolarisés dans des établissements hors contrat.	Test écrit les 5 ou 6 mai 2021 selon la langue Test oral du 5 au 17 mai 2021
Résultats des tests et communication aux services	Les chefs d'établissements renseignent, dans la plateforme dédiée, les notes obtenues au titre des tests écrit et oral dans la LVE de la section.	Date limite : 25 mai 2021
Réunion de la commission préparatoire à l'affectation	Pour chaque langue de section, la commission examine la liste académique des candidats par ordre de barème, et propose une affectation au regard des vœux formulés et des capacités d'accueil de chaque établissement. Les chefs d'établissements veilleront à amener lors de la commission les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➢ fiches d'évaluation des candidatures ➢ état des places vacantes dans les niveaux hors 6^{ème} et Seconde Un court temps d'échange est prévu avec les chefs d'établissement sur le bilan des opérations de l'année et les opérations pour l'année suivante.	Mardi 8 juin 2021
Envoi des courriers aux élèves non admis en section internationale	À la suite de la commission, les services de la DVE établissements envoient un courrier aux familles des candidats non admis	Du 8 au 11 juin 2021

CONTACTS

Collège-Lycée MONTAIGNE

17, Rue Auguste Comte

75006 Paris

Metro : Vavin (ligne 4) ;

Notre-Dame des Champs (ligne 12)

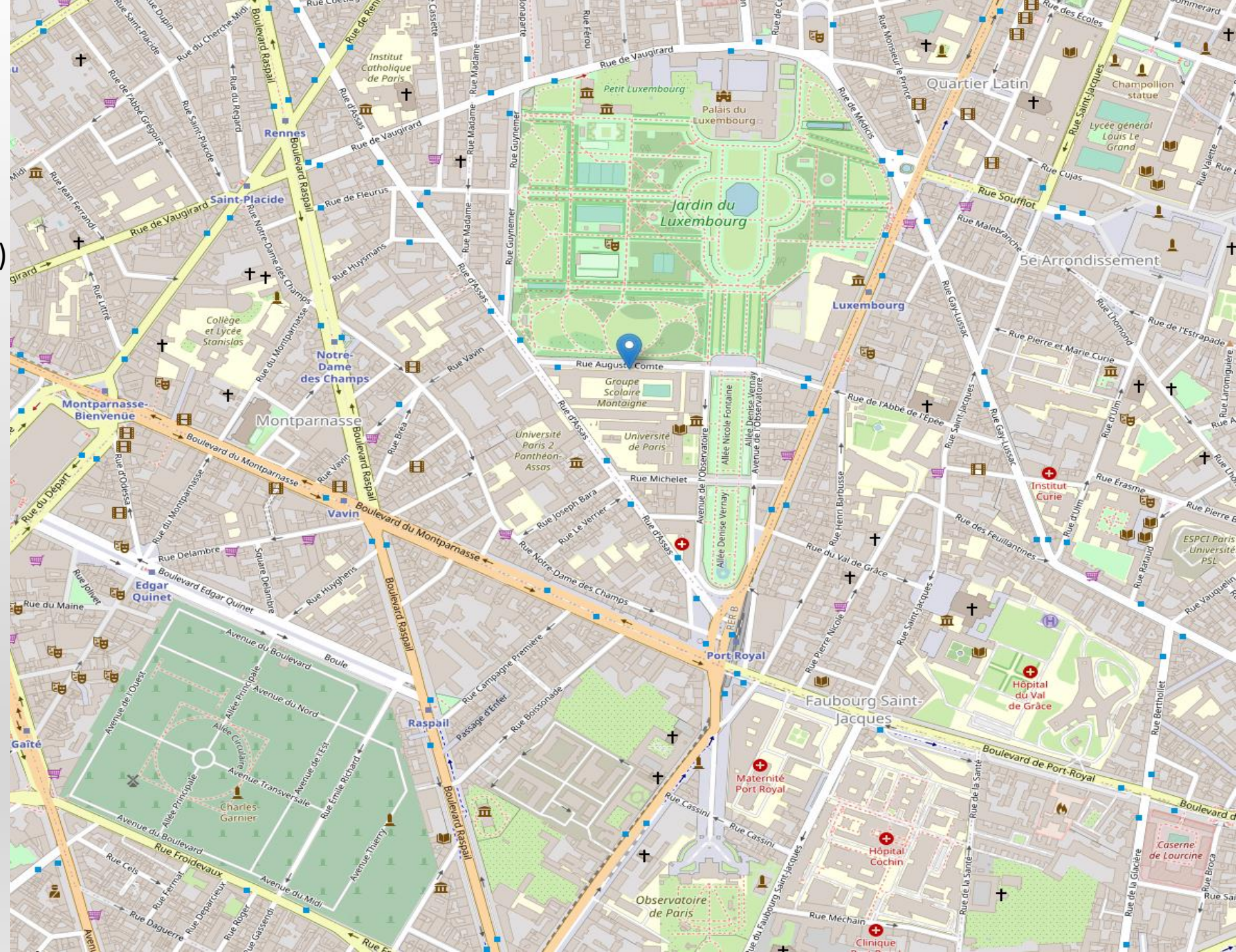
ou Luxembourg (RER B)



01 44 41 83 23



ce.0750657g@ac-paris.fr



Le 1^{er} prix au Concours Général de portugais, 2013



Des musiciens à Montaigne



Gisela João



Tuna Académica

Fête « Junina », APESIP



Fête de fin d'année de la Section



Des Personnalités à Montaigne



António Costa, 2014, Maire de Lisbonne à l'époque et actuel 1^{er} Ministre



Groupe franco-portugais de députés en 2015

Des Personnalités à Montaigne



Colonel António Rosado da Luz, 2017



Le Ministre des Affaires Etrangères portugais, Augusto Santos Silva, 2017